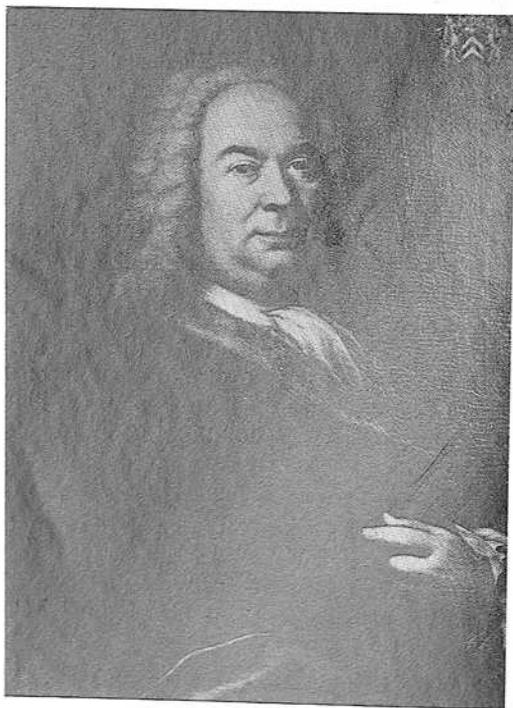


manière permanente puisque c'est là que sont nés et morts tous leurs enfants, et qu'eux-mêmes y sont décédés: en ville on ne chassait pas, et d'ordinaire les jardins y étaient de proportions plus modestes. A ce propos M. Oscar Coomans de Brachène m'écrit: «*Par contre, à ma connaissance, la seigneurie de Wyneghem (fief relevant du marquisat d'Assche) ne possédait pas de résidence. Peut-être la succession du père de J.P.V.⁸), ouverte en 1752, n'était-elle pas encore liquidée, et les toiles représenteraient alors le château de Waerbeek (également fief relevant d'Assche), autre seigneurie appartenant au de cujus, et qui fut attribuée à un frère de J.P.V. Peut-être la solution est-elle moins compliquée, et s'agit-il simplement d'un cadre «inventé» par l'artiste.*» —

A l'état actuel de mes recherches je ne puis point préciser à quelle époque la succession du père de J.P.V. fut effectivement liquidée, détail qui aiderait à cerner peut-être davantage l'année en laquelle les deux portraits furent peints.

Avant 1755

Philippe-Charles de SCHIETERE —



Philippe-Charles de Schietere (1680-1755)

Collection M. B. de Schietere de Lophem, Oostkamp. Reproduction selon — Les Tablettes de Flandre — avec l'aimable autorisation du propriétaire de la toile.